

Communiqué conjoint France-Japon

Tenue du premier dialogue maritime global franco-japonais

1. Le premier dialogue maritime global franco-japonais s'est tenu à Nouméa le 20 septembre 2019.
2. Le dialogue a été co-présidé, pour la France, par le Secrétaire général de la Mer, M. Denis ROBIN, et M. Serge SEGURA, Ambassadeur chargé des Océans au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et du côté japonais M. Kunihiko KAWAZU, Directeur général adjoint d'Europe au Ministère des Affaires étrangères du Japon, M. Hisataka HIRAGOCHI, Directeur général au Secrétariat national pour la politique océanique du Japon (NOPS). Ont participé au dialogue, pour la France : des représentants du Secrétariat général de la Mer, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, du Ministère des Armées, du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Ministère de la Transition écologique et solidaire, du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) ; pour le Japon : des représentants du Ministère des Affaires étrangères (MOFA), du Secrétariat national pour la politique océanique (NOPS), du Secrétariat pour la sécurité nationale (NSS), du Ministère de l'Education, de la culture, des sports, de la science et des technologies (MEXT), du Ministère des territoires, des infrastructures, des transports et du tourisme (MLIT), du Ministère de l'environnement (MOE), du Ministère de la défense (MOD), des Garde-côtes du Japon (JCG) et de l'Agence pour la science et la technologie Mer-Terre (JAMSTEC).
3. Ce dialogue a permis d'échanger sur les activités et les pistes de coopération dans le domaine de la gouvernance des océans, de l'environnement, de la sécurité maritime, de l'économie bleue et des sciences. Les deux parties ont évoqué la mise en œuvre de leur partenariat tel qu'exprimé dans la Feuille de route (2019-2023) adoptée à l'occasion de la rencontre de leurs dirigeants en juin 2019 en particulier concernant le partenariat franco-japonais dans la région indopacifique à travers ses trois piliers (a) liberté de navigation et sécurité maritime, (b) changement climatique, environnement et biodiversité et (c) infrastructures de qualité.

Les participants au dialogue ont décidé d'examiner les moyens de :

- adopter un cadre pour le partage d'informations de sécurité maritime entre le SGMer et les Garde-côtes japonais et débiter effectivement un partage d'informations dans ce cadre ;
- collaborer lorsque des navires de la Marine nationale française et des navires japonais conduisent des activités de coopération ;

- explorer les opportunités afin de conduire des exercices conjoints, après le succès de l'exercice « La Pérouse » conduit par la France, le Japon, les Etats-Unis et l'Australie en mai 2019 ;
- examiner les possibilités de soutenir les capacités des pays riverains de l'océan indien et de l'océan pacifique en gardant à l'esprit les programmes menés par l'Union européenne ;
- approfondir le dialogue sur la lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée, y compris concernant la connaissance du domaine maritime ;
- accroître leur coopération pour la mise en œuvre de mesures afin de combattre les déchets plastiques en mer, comme convenu dans le cadre du G7 et du G20 ;
- approfondir la coopération dans le domaine des sciences et des technologies océaniques sous l'égide de l'accord entre l'IFREMER et la JAMSTEC, ainsi qu'avec la participation d'autres acteurs y compris le CNRS, l'IRD et des universités de chaque pays, en particulier concernant les grands fonds marins dans le Pacifique Sud et d'examiner la possibilité de développer des coopérations de recherche dans les régions polaires.

4. Par ailleurs, la délégation française a demandé au Japon de participer à l'Initiative conjointe du Pacifique sur la biodiversité, les changements climatiques et la résilience, et a encouragé le Japon à participer à la 10^{ème} Conférence des îles du Pacifique sur la conservation de la nature et des aires protégées qui se tiendra à Nouméa en avril 2020. La délégation japonaise a demandé à la France de participer aux activités du *Pacific Climate Change Center* (PCCC) construit à Samoa par le Japon ainsi qu'à la réunion de suivi du cadre de mise en œuvre du G20 sur les actions de lutte contre la pollution plastique en mer. Chaque partie s'attachera à répondre de façon appropriée à chacune des propositions.
5. Les deux pays ont confirmé qu'ils continueront à échanger sur les sujets de gouvernance des océans dans les discussions internationales compétentes telles que les négociations sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne dépendant pas des juridictions nationales (BBNJ), les négociations au sein d'organisations internationales compétentes pour les océans telles que l'Organisation maritime internationale ainsi que sur les questions relatives à la CNUDM qui est considérée par les deux pays comme le principal socle du droit international maritime et qui doit être défendue en tant que tel.
6. Le deuxième dialogue maritime global franco-japonais se tiendra l'an prochain, au Japon.